

## Conseil Municipal du 06 décembre 2022

### Extrait du registre des délibérations

D 3-6/2022

Ressources  
humaines

–  
Recrutement  
d'agents  
contractuels sur  
emploi non  
permanent pour  
faire face à un  
besoin lié à un  
accroissement  
temporaire  
d'activité

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

#### Étaient présents :

Elisabeth MASSE, Maire ;

Jean-Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints ;

Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Lydie YAP, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRÉ, Marie MARCHAND, Julie HENNEBELLE, Louis CRUCHET à partir de 19h58, Esteban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, François MERCIER, Frédérique BRILLOT.

#### Ont donné procuration :

Sébastien LEBLANC à Danielle SENECHAL

Carmen GONZALEZ RUIZ à Claude WASILKOWSKI

Louis CRUCHET à Jean-Pierre EURIN jusque 19h58

Déborah ANDRÉ à Cyprien RICHER

Secrétaire de séance : Joséphine FARINEAUX

#### Rapport de Madame le Maire :

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L.332-23-1°

Les besoins des différents services nécessitent le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

EMPLOIS	GRADES ASSOCIES	Catégories	Date prévisible du/des recrutements	Nbre de poste	Durée hebdomadaire
Agent d'entretien des locaux municipaux	Adjoint Technique Territorial	C	Entre le 1/1/2023 et le 30/06/2023	2	Temps non complet (17h30 hebdo)
M.N.S.	Educateur des A.P.S.	B	01/01/2023	1	Temps complet

Jardinier	Adjoint technique Territorial	C	Entre le 1/1/2022 et le 31/3/2022	2	Temps complet
Agent Accueil	Adjoint Adm. Territorial	C	01/03/2023	1	Temps non complet (17h30 hebdo)
Electricien	Adjoint Technique Territorial	C	01/03/2023	1	Temps complet

Il est précisé que le niveau de recrutement et de rémunération des candidats seront déterminés selon la nature de leurs fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée au maximum à l'indice terminal du grade de référence.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire à recruter ces agents
- Autorise Madame le Maire à signer les actes afférents.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Pour extrait Certifié Conforme  
Le Maire,



Elisabeth MASSE